

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNE DE VERZEILLE 479/2023**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023  
Reçu en préfecture le 20/12/2023  
Publié le 20.12.2023  
ID : 011-211104088-20231212-4792023-DE

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 11</b> <b>Nombre de membres présents : 10</b>	<b>Vote par procuration : 07/12/2023</b>
---	--

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Martine LARREGOLA, Jacky CROIBIER, Rachel, Mohamed SABRI.  
Absents excusés : Cynthia COURRIEU,  
Secrétaire de Séance : Frédéric AUDIER

Le douze décembre deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

**OBJET : Vente d'un bien mobilier.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Mr EL FECHATI Mohammed souhaite se porter acquéreur de l'ancien poste EDF situé sur la parcelle cadastrée B numéro 493, dont la commune est propriétaire depuis 1971. Il y a lieu de désigner le notaire afin d'établir l'acte de vente correspondant. Il propose au Conseil Municipal l'étude de Maître NOURY Patrice, Notaire à Leuc (11250).

La vente se définit ainsi :

**Acquéreur :** Mr Mohammed EL FECHATI

**Adresse actuelle :** 1 Rue de la Boulangerie 11250 VERZEILLE

**Références cadastrales :** B 493

**Surface totale :** 33 ca

**Prix de vente :** 1 000€ TTC

Les frais d'acte et le diagnostic amiante, termite et état des risques naturels sont à la charge de l'acquéreur.

L'acquéreur est informé que ce poste désaffecté, ne semblerait pas contenir du pyralène, la Mairie n'a pu acquérir une preuve écrite de son absence.

**LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- **Approuve** le prix de vente de 1 000€ TTC, et désigne Maître NOURY Patrice, notaire à Leuc, pour la réalisation de l'acte de vente cité en objet selon les conditions fixées et établies ci-dessus.
- **Autorise** Mr le Maire à prendre toutes les dispositions et signer tous les documents relatifs à cette vente.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRESENTS QUI ONT SIGNE AU REGISTRE

En mairie le 12/12/2023  
Le Maire, Christian AUDIER

